

LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTERAIRES DU CANADA.

"MIHI A SPE, METU, PARTIBUS REIPUBLICAE ANIMUS LIBER EST."—Salluste. Catil.

VOL. I.

TORONTO, VENDREDI, 12 MARS, 1858.

NO. 8

LE MIROIR DU PARLEMENT.

Depuis quelques jours, il est sérieusement question de faire rapporter et imprimer aux frais du peuple les discours des Hon. Conseillers et des députés, tels qu'ils auront été prononcés.

Autant que nous avons pu comprendre une circulaire qui nous a été adressée à ce sujet, la personne qui se chargerait de cette futile et coûteuse entreprise recevrait du trésor public une certaine somme, en échange de deux ou trois cents copies de sa publication, qui seraient livrées aux membres du parlement et il vendrait ensuite le reste de son tirage comme il l'entendrait.

Avec tout le respect que nous devons à la Chambre, nous nous permettrons de lui dire qu'il y a dans le projet de son comité un tel mélange d'extravagance et d'inconsidération que, dans l'intérêt même de sa réputation, nous devons l'engager fortement à ne pas donner suite à son idée.

En premier lieu, messieurs les députés devraient étudier l'état de nos finances avant d'oser songer à faire payer à l'État la satisfaction qu'ils éprouveraient en voyant leurs discours imprimés tout au long et à plusieurs milliers d'exemplaires.

L'autre jour, l'Hon. M. Cartier s'écriait dans la Chambre, qu'il est fier de pouvoir dire qu'il n'y a pas sous le soleil de peuple qui consacre une plus grande partie de son budget à l'instruction du peuple et aux travaux publics. M. Cartier avait doublement raison s'il croit que les livres bleus contribuent à civiliser la nation et s'il classe l'impression de ces brochures dans la catégorie des Travaux-Publics. En effet, il n'y a pas de gouvernement qui, toute proportion gardée, dépense plus que le nôtre en frais d'impression. À quoi servent ces piles de livres bleus que les députés feuilletent à peine et que personne ne lit? seulement à contribuer puissamment à vider la caisse publique.

M. Loranger dit, l'autre jour, avec beaucoup de raison, que les frais d'impression du gouvernement étaient énormes, et M. Hogan fit allusion, le jour suivant, au gaspillage que l'on a fait ici de l'argent du peuple; nous pouvons donc être certain qu'au moins MM. Loranger et Hogan s'éleveront contre le projet conçu par quelques uns de leurs collègues de faire une nouvelle saignée au trésor public.

Un caricaturiste a représenté jadis la caisse des gouvernements constitutionnels sous la figure d'une truie qui avait malheureusement à nourrir plus de petits cochons qu'elle n'avait de tettes. La pauvre bête, couchée sur le flanc et n'en pouvant presque plus, était assaillie par une multitude de ses petits nourrissons et l'on en voyait un qui, ne trouvant pas de place auprès des autres, s'était mis résolument à sucer la queue de sa mère. En apprenant qu'un comité de la Chambre se propose de faire imprimer aux frais de l'État tous les discours de messieurs les membres du parlement, nous nous sommes rappelé involontairement ce pauvre affamé qui suçait la queue de sa pauvre mère.

On nous répondra peut-être que cette dépense serait minime en proportion du service que rendrait cette publication; mais ceux qui font de ces réponses sont volontairement aveugles. La première année, la province n'aurait à payer peut-être que cinq ou six mille louis de plus qu'à présent. (car il ne faut pas s'imaginer que l'entrepreneur de ce travail pût vendre plus d'une centaine de ses volumes, en dehors de ceux qu'il livrerait au parlement;) mais peu à peu on se laisserait aller pour cette affaire comme pour toutes les autres, et l'on arriverait bientôt à des sommes énormes. Qu'on nous cite une seule entreprise qui n'ait

coûté au gouvernement canadien que le prix spécifié d'abord! Il n'y en a point!

Admettons, cependant, que la dépense n'allât pas en augmentant. Ne croit-on pas que le moindre bout de chemin, ouvert dans les nouvelles concessions, rendrait plus de services réels que ces piles de livres bleus dont la boutique de l'épicier est pour la plupart la destination inévitable? Il ne faut pas se complaire volontairement dans l'erreur. Si vous prétendez intruire le peuple, nous vous dirons que les MM. Crémazie, de Québec, M. Rolland et M. Fabre de Montréal, M. Larue, de Trois-Rivières, M. Maclear, de Toronto et enfin, tous les libraires du Canada font plus pour éclairer le peuple que les tas de livres bleus imprimés par le gouvernement, à "des frais énormes," nous dit M. Loranger. Nos ressources financières diminuent tous les ans, le chiffre des tailles se multiplie dans toutes les villes, et si, dans de si tristes conditions, il doit être question de faire jaillir une nouvelle source de dépenses, on est loin de s'attendre que ce sera simplement pour faire imprimer les phrases des hommes parlementaires, aux frais de l'État; car il y a de la peur chez la plupart de nos représentants.

Oublions, un instant, l'extravagance de la proposition pour n'en considérer que le côté ridicule.

Les discours, dit la circulaire, devront être publiés tels qu'ils auront été prononcés. Nous avançons, tout-à-l'heure, que les brochures de l'administration ne contribuent guères à l'instruction du peuple, pour l'excellente raison que les personnes qui ont besoin d'instruction préfèrent la lecture d'un livre religieux ou d'une histoire de la guerre de la Crimée à celle de ces fastidieuses brochures. Quant aux autres, elles ont les moyens de lire les journaux, qui en apprennent plus en un an que des pyramides de livres bleus. Eh! bien, si les discours des représentants sont réellement rapportés tels qu'ils auront été prononcés, nous disons avec la franchise qui caractérise notre plume, que c'est un grand bonheur que le peuple n'ait pas l'habitude de feuilletter les volumes du gouvernement, car au lieu de l'instruire, la lecture des rapports fidèles des débats parlementaires, ne ferait que l'abrutir et renverser complètement dans son esprit cet édifice de règles grammaticales qu'on trouve si rarement au complet dans les têtes du pays.

Bon Dieu! où en serions-nous si les typographes officiels avaient à se faire les échos de tous les pataqu'est-ce, des velours, et des cuirs, ainsi que des incorruptions de langage et d'autres abominations qui émaillent les effusions parlementaires de quelques députés! Certes, le maître d'école se garderait bien de permettre à ses élèves la lecture de ces recueils dangereux, car si l'on dit aujourd'hui avec raison: "dis-moi ce que tu lis et je te dirai qui tu es," nous n'hésitons pas à déclarer que la population qui serait inondée de ces rapports fidèles des débats parlementaires, aurait bientôt désappris le peu de français que lui a permis de conserver son habitude de parler anglais, même en se servant de mots français.

Que serait-ce si le rapporteur par trop passif se voyait dans la triste nécessité de conserver religieusement les expressions anglaises auxquelles des Canadiens par trop libéraux ont accordé droit de cité dans le dictionnaire de la langue française? Il nous serait donné alors de lire, au grand scandale des puristes et des patriotes qui ont l'orgueil de leur race, de prétendus discours français, contenant des phrases dans le genre de celles-ci:

"Je voterai pour la permanence, bien que mes amis soient